

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT**



RÉPUBLIQUE DE SIERRA LEONE

**RAPPORT D'ACHÈVEMENT DE LA STRATÉGIE PAYS BASÉE
SUR LES RÉSULTATS DU GROUPE DE LA BANQUE 2005-2009**

DÉPARTEMENT RÉGIONAL OUEST II

DÉCEMBRE 2009

TABLE DES MATIÈRES

Sigles et abréviations, équivalences monétaires, résumé analytique	i-ii
I. INTRODUCTION	1
II. ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE NATIONAL	2
2.1 Évolutions politiques	2
2.2 Évolutions économique et sociale	3
III. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE ET RÉSULTATS OBTENUS À LA FIN DE LA PÉRIODE	5
3.1 Situation des réalisations au titre de la DSPAR en 2009	6
3.2 État de réalisation des produits de la DSPAR	10
3.3 Autres impacts de la Stratégie du Groupe de la Banque	11
3.4 Problèmes liés aux ressources nationales	11
3.5 Problèmes liés à la gestion du portefeuille	12
3.6 Évolution de la coordination et de l'harmonisation de l'aide	13
3.7 Suivi et évaluation de l'aide du Groupe de la Banque	13
3.8 Questions liées au dialogue avec le pays	13
IV. PERFORMANCE DU GROUPE DE LA BANQUE ET DU PAYS	14
4.1 Performance du Groupe de la Banque	14
4.2 Performance du pays	14
V. LEÇONS APPRISES	15
5.1 Leçons pour la Banque	15
5.2 Leçons pour le gouvernement	15
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	16
6.1 Conclusion	16
6.2 Recommandations	16

Le présent Rapport d'achèvement a été établi par M. J. Zayid, Économiste pays supérieur, ORWB (poste 3265) et M. Claude Nwahba, Consultant, ORWB, suite à une mission effectuée à Freetown avec SLFO, du 13 au 24 juillet 2009. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de M. F. Perrault, Directeur, ORWB (poste 2036), et de M. I. Koussoubé, Spécialiste en chef, Économie, ORWB (poste 2158).

ANNEXES

Nombre de pages

Annexe I	:	Matrice de suivi du Cadre de réalisations du DSPAR	3
Annexe II	:	Principaux indicateurs économiques et financiers	1
Annexe III	:	Opérations en cours du Groupe de la Banque	1
Annexe IV	:	Principaux indicateurs de la performance et de la gestion du portefeuille du Groupe de la Banque	1
Annexe V	:	Progrès accomplis en vue de la réalisation des OMD	1

ÉQUIVALENCES MONÉTAIRES

Monnaie	30 novembre 2009
1 UC	1,61018 \$ EU
1 UC	5 718,72 Le
1\$ EU	3 551,60 Le

POIDS ET MESURES

Système métrique

EXERCICE BUDGÉTAIRE DE L'ÉTAT

1^{er} janvier-31 décembre

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACC	Commission anti-corrupcion
AGSP	Appui à la gestion du secteur public
BAD	Banque africaine de développement
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CE	Commission européenne
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIM	Comité interministériel
CNCE	Comité national de coordination de l'éducation
CNDDR	Commission nationale pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion
CRN	Comité de redressement national
CRRP	Projet de réinsertion et de réhabilitation communautaires
DDR	Désarmement, démobilisation et réinsertion
DFID	Département de développement international (Royaume-Uni)
ECOMOG	Mission militaire d'observation de la CEDEAO
EPIP	Évaluation de la politique et des institutions du pays
ERFP	Évaluation de la responsabilité financière du pays
ERRC	Crédit de réhabilitation et de redressement économiques
ERSF	Fonds d'appui à la reconstruction
FAD	Fonds africain de développement
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
HCR	Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IAAC	Coordination intégrée de l'aide
IMAT	Équipe militaire consultative internationale
MDTF	Fonds spécial multidonateurs
MODEP	Ministère du Développement, de l'Économie et du Plan
MOHS	Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique
MRU	Union du fleuve Mano
NaCSA	Commission nationale pour l'action sociale
NPA	Société nationale d'électricité
ONG	Organisation non gouvernementale
PAS	Processus de planification et d'actions stratégiques
PASCO	Bureau de coordination de la stratégie de réduction de la pauvreté
PCPI	Indicateurs de progrès post-conflit
PDI	Population déplacée au plan interne
PNAS	Projet national pour l'action sociale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRFP	Profil de la responsabilité financière par pays
PRSC	Comité de pilotage pour la réduction de la pauvreté
RICC	Réformes institutionnelles et renforcement des capacités
RSA	Revue du secteur agricole
RSDA	Rapport du secteur du développement agricole
SLANGO	Association des organisations non gouvernementales de Sierra Leone
TRC	Commission vérité et réconciliation
TSS	Stratégie d'appui à la transition
UNAMSIL	Mission d'assistance des Nations Unies en Sierra Leone
VIH/Sida	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise

I. INTRODUCTION

1.1 Le but du présent rapport consiste à évaluer les réalisations au titre du Document de stratégie pays axé sur les résultats (DSPAR) 2005-09 à la fin de la période couverte par la stratégie. Pendant l'examen du rapport, le 27 juillet 2005, les Conseils d'administration ont exprimé des préoccupations concernant la nécessité pour les autorités sierra-léonaises de maintenir une solide stabilité macroéconomique et de mettre en œuvre les dispositions relatives à la gouvernance qui mettent l'accent sur l'amélioration de la transparence et de la responsabilité en matière de gestion des finances publiques. Au départ, le DSPAR 2005-09 reposait essentiellement sur les deux piliers suivants : i) la Promotion de la croissance économique grâce à l'amélioration de la gouvernance ; et ii) le Développement des ressources humaines. Toutefois, au cours de la revue à mi-parcours (RMP) de 2008, suite au changement de priorités du nouveau gouvernement, ainsi qu'à l'examen par la Banque de l'éligibilité du pays pour l'accès aux ressources de la Facilité en faveur des États fragiles (FSF), le Groupe de la Banque a reformulé le premier pilier, qui consiste dorénavant à promouvoir une croissance favorable aux pauvres axée essentiellement sur l'infrastructure et la gouvernance, tandis que le second pilier est demeuré inchangé.

1.2 Une comparaison des principaux indicateurs économiques au moment de la RMP depuis 2005, année de référence, aux réalisations en 2007, a débouché sur la conclusion selon laquelle les autorités sierra-léonaises ont enregistré des avancées en ce qui concerne la mise en œuvre des mesures particulières définies par les Conseils d'administration du Groupe de la Banque. En dépit du ralentissement général de l'activité économique imputable à la crise financière mondiale et à la réduction des flux de capitaux, le PIB réel de la Sierra Leone a crû de 10 pour cent en moyenne entre 2002 et 2007, puis de 5,5 pour cent en 2008, une performance qui s'explique par l'excellente production agricole et un secteur des services en plein essor. Le PIB devrait croître de 4 pour cent en 2009, ce qui est acceptable, dans le contexte actuel marqué par le ralentissement de l'économie mondiale.

1.3 La mission effectuée en Sierra Leone du 15 au 24 juillet 2009 en vue de l'élaboration du rapport d'achèvement du DSP, ainsi que les statistiques disponibles et les discussions qui ont eu lieu avec les ministères, les autorités gouvernementales et d'autres parties prenantes en Sierra Leone, ont confirmé le maintien des progrès constatés pendant la RMP de 2008.

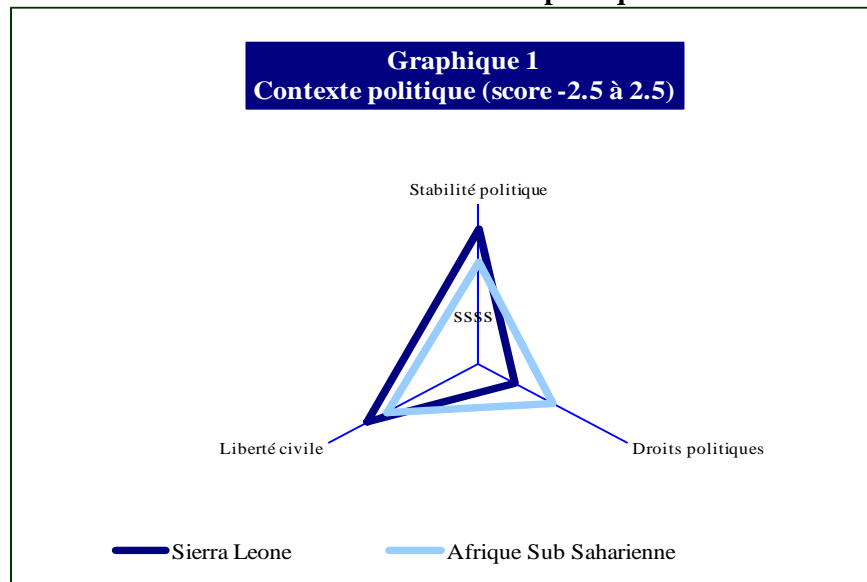
1.4 Le présent rapport est structuré comme suit : le Chapitre I représente l'introduction du rapport ; le Chapitre II donne un aperçu des évolutions politiques, économiques et sociales en Sierra Leone ; le Chapitre III traite de la mise en œuvre de la Stratégie du Groupe de la Banque, en mettant en exergue les réalisations et les niveaux des indicateurs de performance mesurables ; le Chapitre IV indique la performance du Groupe de la Banque et du pays, tandis que le Chapitre V tire des enseignements pour la Banque et le pays. Enfin, le Chapitre VI présente la conclusion du rapport et formule des recommandations pour les prochaines étapes.

II. ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE NATIONAL

2.1 Évolutions politiques

Suite à la cessation de la guerre civile en janvier 2002, la Sierra Leone a connu un processus de rétablissement de la sécurité, de restauration des services publics et de relance de la croissance économique. L'une des principales avancées sur la voie de la démocratie, au lendemain de la guerre, a été l'organisation réussie des premières élections locales en plus de 30 années, qui a frayé la voie à l'accélération de la décentralisation et à la délégation de responsabilités aux conseils locaux. M. Ernest Bai Koroma du All People's Congress (APC) a remporté les élections présidentielles de mai 2007. L'alternance en vertu de laquelle le pouvoir politique est passé de manière pacifique et ordonnée des mains du régime en place à celles de l'opposition mérite d'être soulignée. Les récents événements politiques incitent suffisamment à l'optimisme pour l'avenir. Tout en continuant à mettre à profit les acquis du passé, le pays a entrepris l'élaboration de la deuxième Stratégie de réduction de la pauvreté du pays connue également sous le nom de Programme pour le changement, qui a été présenté aux partenaires au développement en novembre 2009 et sert de base à la Stratégie d'assistance commune (SAC) de la BAD et de la Banque mondiale en cours d'élaboration. Le Graphique 1 ci-dessous présente le contexte politique récent de la Sierra Leone, par rapport à celui de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne jusqu'en 2008. Tel qu'il ressort de ce graphique, la Sierra Leone est au même niveau que la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne en ce qui concerne la stabilité politique et les droits politiques, mais enregistre une meilleure performance en ce qui concerne les libertés civiles.

Graphique 1
Sierra Leone – Contexte politique



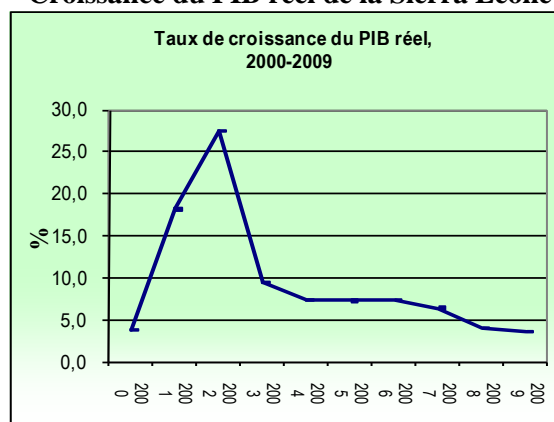
Source : Statistiques de la BAD, perspectives 2008 et BM

2.2 Évolutions économique et sociale

2.2.1 **Évolution économique** : La forte reprise en Sierra Leone, qui a commencé en 2000, s'est poursuivie pour une neuvième année consécutive en 2008, année au cours de laquelle le produit intérieur brut (PIB) réel a crû de 5,5 pour cent, en dépit de la hausse des prix des denrées alimentaires et des combustibles, qui a sapé les efforts de réduction de la pauvreté. L'envolée des prix mondiaux des denrées alimentaires et des combustibles en 2007 et 2008, ainsi que ses répercussions sur les prix intérieurs, ont porté préjudice à l'État sous forme de manque à gagner en termes de recettes, suite à la réduction des droits à l'importation à des denrées alimentaires et des produits pétroliers, dans un effort visant à remédier aux crises alimentaire et énergétique. L'objectif du DSP, qui consiste à réaliser un taux de croissance du PIB de l'ordre de 6 à 9 pour cent, a été atteint, de toute évidence.

2.2.2 Ces dernières années, la croissance a été induite par les envois de fonds des migrants et les investissements de la diaspora sierra-léonaise, quelques investissements miniers, en particulier dans le rutile et la bauxite, ainsi que par l'aide extérieure, en particulier l'aide publique au développement (APD). L'essentiel de cette croissance était concentrée dans les secteurs informels de l'agriculture, de la pêche, des mines et des services, qui constituent les principaux secteurs de l'économie. L'activité formelle se limite essentiellement aux grandes opérations minières, au bâtiment, aux services de détail, au tourisme et à l'emploi public. Le Graphique 2 ci-dessous présente l'évolution du PIB réel, la pointe en 2001-02 marquant la fin de la guerre civile et une augmentation considérable de l'aide extérieure.

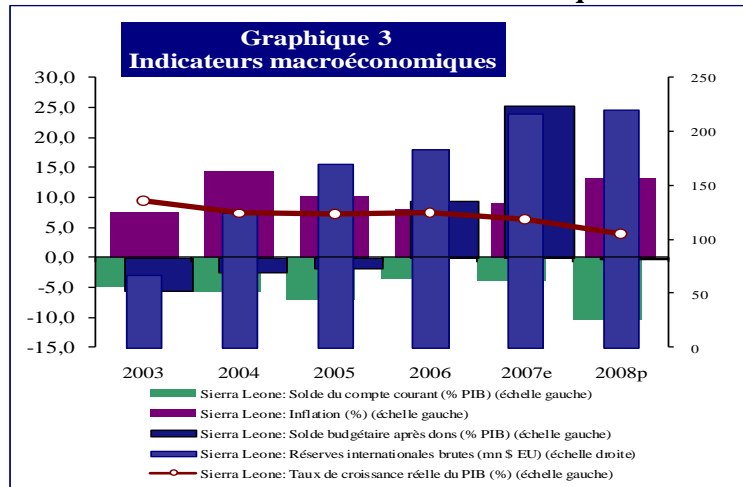
Graphique 2
Croissance du PIB réel de la Sierra Leone



Source : Statistiques de la BAD et FMI – Perspectives économiques de l'Afrique 2008

2.2.3 La Sierra Leone a élargi la base de ses exportations, qui portait presque exclusivement sur les diamants ces dernières années, pour l'étendre au rutile, à la bauxite et à un nombre croissant de cultures de rente. La croissance des exportations était positive pour tous les produits en 2007, mais a baissé en 2008, en raison de difficultés techniques liées aux opérations d'exploitation du diamant kimberlitique et du rutile. Le déficit du compte courant extérieur (y compris les transferts officiels) s'est creusé, pour s'établir à -8,4 pour cent du PIB en 2008, contre -3,5 pour cent du PIB en 2006. Le montant des réserves officielles a atteint 209 millions de \$ EU en 2008, soit 5,1 mois de couverture des importations. Le Graphique 3 ci-dessous présente les indicateurs réels.

Graphique 3
Sierra Leone – Contexte économique



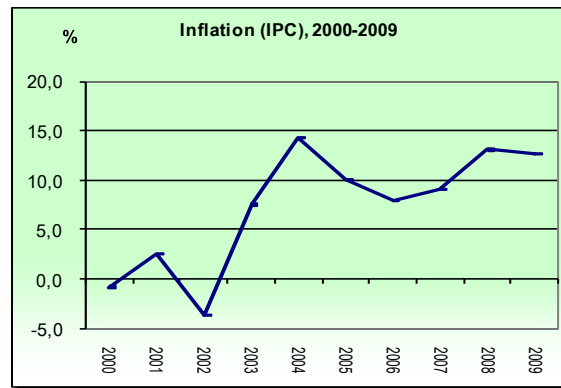
Source : Statistiques de la BAD, Perspectives économiques de l'Afrique 2008

2.2.4 Le déficit du compte courant était financé essentiellement par l'aide extérieure concessionnelle et les ressources libérées par l'allègement de la dette. En décembre 2006, la Sierra Leone a atteint le point d'achèvement de l'initiative des pays pauvres très endettés (PPTE), bénéficiant, du même coup, d'un allègement supplémentaire de sa dette au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Le montant total de l'allègement s'élève à environ 1,6 milliard de \$ EU et s'étale sur une période de 30 années.

2.2.5 En 2007, la politique budgétaire a été confrontée à des déficits au titre des recettes internes et à des retards liés au décaissement de l'aide extérieure. Le déficit de recettes a atteint 30,6 milliards de Le (0,5 pour cent du PIB), essentiellement en raison de la baisse des recettes au titre des droits d'importation, des taxes d'accises et minières, ainsi que des recettes non fiscales. Près de la moitié du déficit est imputable à l'incapacité à mettre en œuvre pleinement deux mesures d'accroissement des recettes – à savoir le transfert de l'intégralité des recettes hors budget recouvrées par les ministères, services et autres organismes publics (MDA) au Fonds de recettes consolidées (CRF) et le rétablissement de la vignette automobile qui avait été suspendue au début de 2008. En 2009, les recettes budgétaires internes devraient baisser de 0,9 % du PIB, mais cette perte sera compensée partiellement par une aide extérieure plus élevée que prévu, suite au report d'une partie de l'aide prévue pour 2008 à 2009.

2.2.6 L'inflation des prix à la consommation a grimpé, en raison de l'effet d'entraînement des augmentations constantes des cours du pétrole en 2007 et 2008, tel qu'illustré par le Graphique 4 ci-dessous, auquel s'ajoute l'envolée des prix du riz en 2008. Les taux d'inflation en fin de période de 2007 et 2008 s'élevaient à 13,8 pour cent et 12,2 pour cent, respectivement, contre 8,3 pour cent en 2006. Le gouvernement a contenu certaines de ces hausses de prix en 2008 en réduisant les droits à l'importation sur le riz, la farine et les produits pétroliers. Le taux de change est demeuré relativement stable en 2008, s'établissant à un peu moins de 3 000 leones pour 1 \$ EU. Cependant, il s'est déprécié depuis, tombant à 3 300 Le pour 1 \$ EU au cours du troisième trimestre 2009, suite à la baisse des recettes d'exportation. Le taux d'escompte des bons du Trésor a chuté, passant de 21 pour cent en 2007 à 9 pour cent en 2008.

Graphique 4
Inflation en Sierra Leone



Source : Département de la statistique de la BAD et FMI

2.2.7 Évolution sociale : La pauvreté en Sierra Leone continue de s'approfondir et de se généraliser. L'indice de développement humain des Nations Unies (2007) classe la Sierra Leone dans le peloton de queue des 177 pays, avec un taux de mortalité maternelle de 1 800 pour 100 000, contre 661 pour l'ensemble de l'Afrique, 440 pour les pays en voie de développement et 13 pour les pays développés et un taux de mortalité infantile de 174,8 pour 1 000, contre 80,6 pour l'Afrique. Les progrès observés sont dus à la décentralisation et à la délégation de pouvoirs aux conseils locaux, qui ont cours dans le pays depuis 2004. En dépit de ces progrès, il est peu probable que le pays atteigne les OMD à l'horizon 2015, les années de conflit ayant détruit l'infrastructure sanitaire de base. Le pays affiche un PIB de 17,3 milliards de \$ EU en 2008, contre 1,4 milliard de \$ EU en 2006¹. Il est encourageant de constater que la pauvreté a reculé, passant de 67,5 % en 2003 à 61,6 % en 2007. Ce recul est en phase avec l'objectif du DSP qui consiste à réduire la pauvreté à 57 %, d'ici à 2009.

III. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE ET RÉSULTATS OBTENUS À LA FIN DE LA PÉRIODE

Au départ, le DSPAR 2005-09 reposait essentiellement sur les deux piliers suivants : i) la Promotion de la croissance économique grâce à l'amélioration de la gouvernance ; et ii) le Développement des ressources humaines. Il était aligné sur les trois premiers piliers du DSRP-I du pays (2005-07). En outre, des consultations ont eu lieu avec la société civile et le secteur privé, en étroite coordination avec les partenaires internationaux au développement (PID), notamment la Banque mondiale, le DFID et l'UE. Compte tenu du contexte susmentionné, le premier DSPAR de la Sierra Leone était très pertinent et visait à aider le pays à l'étape de l'après-guerre. Suite à l'établissement de nouvelles priorités par le gouvernement, le Groupe de la Banque a reformulé le premier pilier, qui consiste dorénavant à promouvoir une croissance favorable aux pauvres axée essentiellement sur l'infrastructure et la gouvernance, tandis que le second pilier est demeuré inchangé (Développement des ressources humaines). Le constat général que l'on peut faire est que des progrès ont été accomplis au titre des deux piliers.

¹ Base de données de Development Economics LBD.

3.1 Situation des réalisations au titre de la DSPAR en 2009

➤ **Pilier I : Croissance favorable aux pauvres axée essentiellement sur l'infrastructure et la gouvernance**

3.1.1 La Sierra Leone a enregistré un taux de croissance économique solide de 10 pour cent de 2002 à 2007, mais le taux de croissance du PIB réel entre 2005 et 2009 s'est établi autour de 6,3 pour cent, ce qui signifie que l'objectif de 6 à 9 pour cent fixé au titre du Pilier I du DSP dans le DSPAR 2005-09 a été atteint². Cependant, l'on observe un effritement de la demande extérieure dans l'industrie minière qui a commencé à avoir un effet d'entraînement sur le secteur des transports connexe. Le resserrement des conditions régissant le financement extérieur a eu pour effet de retarder un certain nombre de projets d'investissement, tandis que le volume des envois de fonds des migrants de la diaspora a également baissé. Ainsi, en 2009, le taux de croissance du PIB réel devrait régresser pour s'établir à environ 4 pour cent, contre 5,5 pour cent en 2008³, ce qui réduirait considérablement la capacité de l'État à lutter contre la pauvreté. Cependant, le ratio de pauvreté par habitant a baissé, passant de 67,5 % en 2003 à 61,6 % en 2007 et devrait se situer autour de 60 % en 2009.

A. Infrastructure, gouvernance et amélioration de la gestion des finances publiques (GFP)

3.1.2 **Infrastructure** : L'objectif du Groupe de la Banque consiste à aider le gouvernement sierraléonais à réhabiliter les infrastructures du pays, notamment celles de l'énergie, du transport, ainsi que de l'alimentation en eau et de l'assainissement. Il s'inscrit dans la droite ligne du Pilier I redéfini et de l'orientation stratégique de la FSF. En 2008, au titre de l'actuel DSP, le Groupe de la Banque a approuvé un prêt supplémentaire d'un montant de 10,3 millions d'UC pour l'achèvement et la mise en service du Projet hydroélectrique de Bumbuna (BHEP)⁴. Le projet a été mis en service le 6 novembre 2009. Il est opérationnel à présent et contribuera à améliorer les perspectives de croissance grâce à la fourniture d'une énergie de meilleure qualité, plus fiable et accessible. L'Étude sur l'eau et l'assainissement, les Études relatives à la route Mototoka-Sefadu et des projets institutionnels ont été approuvés, pour un montant total de 13,14 millions d'UC, avec un taux de décaissement de 23 pour cent. D'une manière générale, le programme de prêt au titre du développement de l'infrastructure a été encourageant : la route Lungi-Port Loko est en cours de construction, l'achèvement des travaux étant prévu en janvier 2012, pour un montant de 26,26 millions d'UC (62 km) ; et les études de faisabilité et les études techniques détaillées relatives au tronçon routier reliant Bandajuma au pont sur le fleuve Mano (97 km) sont achevés. Les améliorations du réseau de transport peuvent accélérer considérablement la croissance en réduisant les coûts de production et de distribution, et en facilitant les déplacements de la population.

3.1.3 **Gouvernance** : La stratégie de la Banque, qui consiste à remédier aux faiblesses liées à l'administration publique, à la responsabilité et à la gestion de l'économie, appuie deux projets dans ce secteur, en l'occurrence le Programme de réforme de la gouvernance économique (EGRP) approuvé récemment et le Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration de la gestion des finances publiques (GFP), et le secteur de l'énergie, ainsi que le Programme de réhabilitation et de redressement

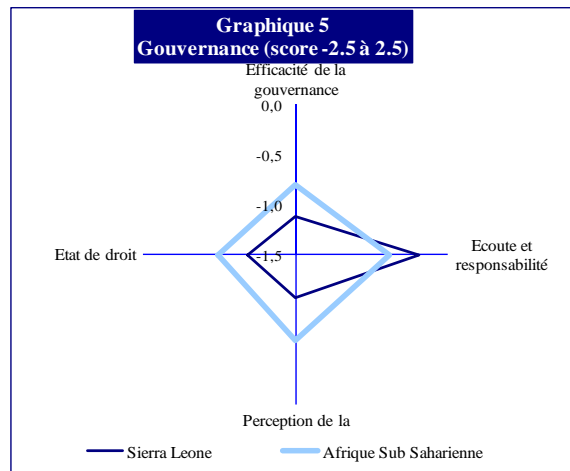
² Selon la Banque mondiale (2004), le taux de croissance du PIB pour des États fragiles tels que la Sierra Leone doit s'élever au moins à 7 pour cent, en moyenne, sur une période de 15 années pour que la pauvreté baisse de moitié.

³ Suite à la Quatrième revue du FMI de juin 2009, au titre du mécanisme triennal de la FRPC.

⁴ L'objectif du projet consiste à accroître la fourniture d'une électricité fiable, économique et écologiquement viable pour les usages industriels, commerciaux et domestiques.

économique (ERRP III). En ce qui concerne l'EGRP, bien qu'il soit trop tôt pour évaluer son impact global, il ne fait point de doute qu'il a renforcé la capacité du gouvernement à mettre en œuvre son programme de croissance et de réduction de la pauvreté avec davantage de ressources. S'agissant du Projet d'appui institutionnel, il soutient les efforts de décentralisation et la réforme institutionnelle, améliore la gestion des finances publiques et renforce les capacités (voir paragraphe 3.1.4 ci-dessous). Il comprend des approches novatrices de la gestion décentralisée, notamment la mise à profit de l'Initiative des résultats rapides (RRI) qui vise à redynamiser et à habiliter les conseils locaux, ainsi que des outils de gestion des finances publiques aux niveaux tant central que décentralisé. La bonne gouvernance est une condition sine qua non de la stabilité économique et sociale. Le gouvernement a mis en œuvre progressivement un certain nombre de mesures dans ces domaines et la gestion des finances publiques s'est améliorée pendant la période du DSP. En ce qui concerne l'ERRP III, qui visait à aider le gouvernement à mettre en œuvre la réforme de la gestion des finances publiques, la réforme du système budgétaire, la réforme du système de passation de marchés et la réforme de la décentralisation à l'effet d'améliorer la performance économique, la budgétisation et l'établissement de rapports, ainsi que la fourniture des services publics essentiels, les résultats ont été acceptables. L'accent mis sur la gouvernance semble porter fruit. La Sierra Leone a progressé de 12 places dans le classement 2009 de Transparency International, passant du 158^e au 146^e rang. Toutefois, tel qu'illustré par le Graphique 5 ci-dessous, la Sierra Leone est en deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (ASS) pour la plupart des aspects de la gouvernance.

Graphique 5
Sierra Leone – Gouvernance



Source : Statistiques de la BAD (données de WGI, BM).

De même, des mesures telles que l'adaptation des règles et l'amélioration de la pertinence de la budgétisation pluriannuelle et la création d'unités d'audit au sein des ministères techniques ont amélioré la situation de l'audit dans le pays et contribué à la comptabilisation efficace de la dette, ce qui a facilité le bouclage sans heurt de l'analyse de la soutenabilité de la dette (ASD) en juillet 2009.

B. Promotion de la croissance grâce au développement du secteur privé

3.1.4 Le Groupe de la Banque n'a financé directement aucun projet au cours des premières années du DSP. Le département du secteur privé de la Banque commence, cependant, à intervenir activement en Sierra Leone. Les opérations de la BAD dans le secteur privé comprennent des prises de participation pour la téléphonie cellulaire dans le domaine de l'infrastructure de TIC et pour Ecobank dans le domaine des services financiers. Ces opérations permettront, par ailleurs, d'apporter un capital à long terme pour le projet de bioénergie Addax⁵. En outre, le département du secteur privé de la BAD et la SFI sont en pourparlers au sujet d'activités conjointes qu'ils pourraient entreprendre dans le cadre de l'Initiative en faveur des États affectés par les conflits en Afrique (CASA), notamment la Sierra Leone. Bien que le plan d'activités général du département du secteur privé de la BAD ne soit pas induit par les pays, il est aligné sur les stratégies pays et sectorielles de la Banque, telles que présentées dans les documents de stratégie respectifs des pays. Les opérations du secteur privé sont difficiles à entreprendre dans les États fragiles avant que le cadre des affaires n'atteigne des normes minima acceptables. Dans le cadre de notre exposition au risque de portefeuille, les projets directs dans les États fragiles ont tendance à se caractériser par des notations de risque très élevées qui contribuent ensemble, dans une large mesure, à accroître le profil de risque du portefeuille. Bien qu'il soit prématuré d'évaluer le rôle de la Banque en matière de développement du secteur privé, étant donné que les opérations viennent à peine de commencer, il est possible d'affirmer que l'intervention de la Banque est sur la bonne voie. Le Gouvernement est conscient de l'importance du secteur privé et a, par conséquent, adopté d'importantes lois en 2009, notamment le nouveau Code minier et la Loi sur les systèmes de paiement. Le fait que le pays ait gagné huit places au terme de l'enquête *Doing Business* 2010, constitue un bon signe qui mérite d'être maintenu.

C. Agriculture et pêche

3.1.5 Les objectifs du DSPAR 2005-09 étaient multiples, mais les projets financés par le Groupe de la Banque sont : i) le Projet de réhabilitation du secteur agricole, dont le taux de décaissement s'élève à 16 pour cent ; ii) le Projet de développement de la pêche artisanale, qui enregistre un taux de décaissement de 47 pour cent ; et iii) le Projet de diffusion du NERICA, avec un taux de décaissement de 39 pour cent. L'objectif qui consiste à porter le taux de croissance du PIB réel à 6-9 pour cent, a été atteint et des avancées sont en cours dans les domaines de l'agriculture et de la pêche, ce qui crée plus de 75 pour cent d'emplois connexes dans le pays. La production de riz paddy a crû de 30 pour cent de 2005 à 2009. Le pourcentage de ménages bénéficiant d'une consommation de nourriture suffisante a progressé, passant de 56 à 73 pour cent, et la contribution de l'agriculture au PIB a crû, passant de 5,5 à 8 pour cent en 2009, le ratio de pauvreté par habitant s'en trouvant réduit, passant de 70 à 60 pour cent.

3.1.6 La vitalité de l'économie sierra-léonaise dépend de l'agriculture, d'où l'importance primordiale que revêt l'intervention de la Banque dans ce secteur, par le truchement du Projet de réhabilitation de l'agriculture, du Projet de diffusion du riz NERICA et du Projet de développement de la pêche artisanale. En dépit des retards liés à l'exécution, le pays pourrait développer un secteur agricole plus compétitif au sein de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest). Outre l'accroissement de la production de riz paddy et des denrées alimentaires de base, qui

⁵ Le projet de bioénergie Addax vise à cultiver de la canne à sucre et à produire de l'éthanol et de l'électricité en guise de sous-produits à l'aide de la melasse.

est passée de 475 000 tonnes en 2005 à 637 983 tonnes en 2008, la sécurité alimentaire de la population s'est améliorée de 20 pour cent.

➤ **Pilier 2 : Développement des ressources humaines**

3.1.7 Le pays doit relever plusieurs défis liés, notamment, à la pénurie de personnel qualifié. En outre, le taux d'alphabétisation des adultes⁶ n'est que de 30 %. Au nombre des projets du secteur social financés par la Banque figuraient : i) le Projet d'appui à l'éducation de base et non formelle ; ii) le Projet de renforcement des services de santé de district ; et iii) le Projet d'appui à l'action sociale. D'une manière générale, la fourniture des services de base commence à s'améliorer. Le gouvernement a promulgué une législation importante en vue d'appuyer le processus de décentralisation et délégué d'importantes responsabilités aux conseils de district pour la fourniture des services de base. La transparence des allocations a été maintenue grâce à une formule d'allocation publique. Les conseils locaux jouent, à présent, un rôle plus important en ce qui concerne l'éducation de base, les soins de santé primaires, l'alimentation en eau et les routes de desserte. Dans certains cas, l'accès à l'enseignement primaire et à la santé, ainsi que la satisfaction des citoyens pour ces services, se sont améliorés considérablement entre 2005 et 2007. En général, les améliorations les plus marquées sont intervenues dans les régions les plus éloignées des grandes villes. Cependant, ces régions enregistrent les ratios de pauvreté les plus élevés et appellent davantage d'efforts. Certains ministères et organismes, en particulier ceux qui sont responsables de l'éducation et des routes, n'ont pas délégué les fonctions de manière suffisante et en temps opportun.

A. Amélioration de l'accès aux soins de santé primaires et à l'infrastructure sociale de base

3.1.8 L'infrastructure de base a déjà été sérieusement endommagée par onze années de guerre civile qui ont conduit également à une pénurie de personnel qualifié dans le secteur des services tant en termes d'effectifs que de qualité. Les projets entrepris par le Groupe de la Banque dans ce domaine comprennent : i) le Projet de renforcement des services de santé de district et le Projet d'appui à l'action sociale (SASP), qui enregistraient des taux de décaissement de 28 pour cent et 54 pour cent, respectivement, au 29 juillet 2009. Les résultats enregistrés au titre du deuxième pilier étaient mitigés : le taux de recours aux soins de santé primaires a progressé de 15 pour cent de 2005 à 2008. Le pourcentage des enfants d'un an qui reçoivent le DCT (Diphthérie-coqueluche-tétanos) a crû, passant de 56 pour cent en 2005 à 96 pour cent en 2008. Le taux de mortalité infantile des enfants âgés de zéro à cinq ans a baissé, passant de 170 pour 1 000 à 115 pour 1 000 en 2007.

3.1.9 En 2002, une enquête nationale sur la prévalence zéro a révélé que le taux de prévalence du VIH/Sida était de 0,9 à l'échelle nationale : 2,1 pour cent à Freetown et 0,7 pour cent⁷ en dehors de Freetown. En 2007, les résultats primaires de la première étude de prévalence prénatale ont révélé un taux de prévalence du VIH/Sida de 3,4 pour cent plan national et de 4,7 pour cent à Freetown, d'où la nécessité d'apporter une aide d'urgence à la Sierra Leone dans ce domaine. Le Groupe de la Banque n'a financé que le projet multinational de la Mano River sur le VIH/Sida, qui a enregistré d'excellents résultats en ce qui concerne la sensibilisation des populations contre la pandémie.

3.1.10 La Banque appuie le secteur de l'éducation par le biais du Projet d'appui à l'éducation de base et non formelle – Educ. III ou SUBABU – qui a été prorogé jusqu'en juin 2010 et qui enregistre

⁶ UNICEF 2006 : Situation des enfants dans le monde.

⁷ Enquête effectuée conjointement par le Bureau de la statistique de Sierra Leone et le Centre américain de lutte contre la maladie.

d'excellents résultats : le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire a doublé depuis la fin de la guerre et le Plan sectoriel décennal pour l'éducation du ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Technologie vise, notamment à promouvoir l'innovation et introduire de nouveaux programmes. Cependant, d'importants défis demeurent en ce qui concerne l'infrastructure scolaire. Au titre du projet, plus de cinq millions de manuels ont été mis à disposition – la cargaison la plus importante de livres que le pays ait jamais reçue. Le taux de scolarisation dans le primaire a crû, passant de 64 % en 2004 à 102 % en 2008. D'une manière générale, des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne les résultats dans le secteur de l'éducation. Pour l'avenir, il est nécessaire que le gouvernement maintienne son actuelle politique de délégation de pouvoirs aux conseils locaux.

B. Amélioration de la qualité de la vie grâce aux acquisitions et à la création d'emplois

3.1.11 Les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du DSP dans ce domaine sont difficiles à déterminer, compte tenu de la pénurie de données statistiques fiables sur l'emploi dans le pays. Cependant, il est de notoriété publique que le chômage des jeunes atteint des niveaux particulièrement élevés. L'amélioration de la qualité de la vie en Sierra Leone par le truchement de l'acquisition et de la création d'emplois est demeurée très faible. Le chômage des jeunes constitue un grave problème. L'un des principaux impacts des onze années de conflit concerne l'accélération de l'exode rural de ce groupe d'âge et le manque d'opportunités d'acquisition des aptitudes nécessaires pour l'emploi. La situation de cette catégorie de main-d'œuvre est aggravée par la lenteur du développement du secteur privé et, partant, le nombre limité des opportunités d'emploi pour la main-d'œuvre non qualifiée. Tout d'abord, pour le groupe d'âge de 20 à 24 ans, l'on estime qu'un jeune citadin sur 3 et un jeune issu de la campagne sur 6 est inactif sur le marché du travail. En outre, en règle générale, le niveau des compétences des jeunes est faible. Trente-cinq pour cent (35 %) des jeunes du groupe d'âge de 15 à 24 ans et 63 pour cent du groupe d'âge de 25 à 35 ans n'ont jamais été à l'école. Au sein de ces deux groupes d'âge, seuls 20 pour cent ont achevé le cycle primaire.

3.2 **État de réalisation des produits de la DSPAR**

3.2.1 Au nombre des indicateurs mesurables retenus dans le DSPAR 2005-09 pour le **Pilier I** figurent le pourcentage des dépenses favorables aux pauvres dans les dépenses publiques. Quant au **Pilier II**, il comprend : i) l'accès aux soins de santé primaires ; ii) le renforcement des services de santé primaires, préventifs et curatifs ; et iii) l'amélioration du taux de scolarisation. Le choix de ces indicateurs est dicté par la disponibilité de statistiques dans le contexte fragile que connaît la Sierra Leone, après onze années de guerre civile.

3.2.2 **Indicateurs du Pilier I :** L'analyse des dépenses favorables aux pauvres prévues et réelles par rapport aux dépenses primaires prévues aux budgets 2005 à 2009 de l'État sierra-léonais se heurte à la pénurie de données statistiques nationales sur les niveaux de pauvreté dans le pays. Bien que les réalisations au titre de ce pilier semblent s'améliorer depuis la RMP, l'augmentation des prix des produits de base et la crise financière 2008-09 ont exacerbé les problèmes stratégiques liés à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et au maintien de la stabilité macroéconomique et sociale dans le pays.

3.2.3 **Indicateurs du Pilier 2 :** Selon les estimations de la pauvreté par habitant fondées sur les biens, l'incidence de la pauvreté à l'échelle nationale est de 61,6 pour cent en 2007, 77,1 pour cent des

pauvres vivant en milieu rural, contre 35,5 pour cent en milieu urbain⁸. Le taux d’alphabétisation des adultes au cours de la période 1995-2005 était estimé à 34,8 pour cent et le taux de mortalité infantile pour les 20 pour cent les plus pauvres de la population à 159 pour 1 000 naissances vivantes. Le taux de mortalité des moins de cinq ans pour les 20 pour cent les plus pauvres de la population s’élève à 268 pour 1 000 naissances vivantes (IDH – 2007-08). Cependant, le pourcentage des enfants âgés d’un an qui reçoivent le DCT a crû, passant de 56 % en 2004 à 96 % en 2008, tandis que le taux de mortalité maternelle a été ramené de 1 800 pour 100 000 en 2004 à 1 600 pour 100 000 en 2008 et le taux de mortalité infantile de 170 pour 1 000 en 2004 à 115 pour 1 000 en 2006.

3.3 Autres impacts de la Stratégie du Groupe de la Banque

En dépit des progrès signalés, l’inégalité **homme-femme** demeure prononcée dans le pays. Les réalisations très insatisfaisantes en matière de développement humain dans le pays témoignent de l’ampleur de la problématique homme-femme. Les femmes sont particulièrement vulnérables, enregistrant des taux de pauvreté plus élevés et des taux de scolarisation dans l’enseignement secondaire plus faibles, outre des taux de mortalité maternelle élevés. Étant donné que les femmes représentent plus de la moitié des agriculteurs du pays et que leur habilitation économique s’impose comme une priorité, une stratégie de promotion de la femme prévoyant une amélioration des conditions sociales et des opportunités économiques est nécessaire. Au rang des problèmes **environnementaux** figurent : i) la dégradation des terres et la déforestation ; ii) l’infestation par les nuisibles ; iii) la détérioration des conditions de vie en milieu urbain due à la précarité de l’habitat et à l’insuffisance de la couverture des services d’alimentation en eau et d’assainissement ; et iv) la pollution, qui constitue un frein à la protection efficace de l’environnement. Après plus d’une décennie de conflit, la Sierra Leone a fait de l’**intégration économique, commerciale et régionale** un aspect essentiel de sa reconstruction et entrepris des réformes rapides en vue d’aligner son régime commercial sur ceux de ses partenaires de la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO), notamment le Cap-Vert, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Nigeria et la Sierra Leone. Le gouvernement a également aligné près de 1 000 de ses lignes tarifaires sur celles du tarif extérieur commun (TEC de la CEDEAO). En outre, le pays est en passe d’adhérer à une union douanière et de partager avec les pays de la ZMAO à une monnaie unique dont l’adoption a été reportée à 2015, la plupart des États membres n’ayant pas encore rempli les critères de convergence.

3.4 Problèmes liés aux ressources nationales

Le montant initial des ressources allouées à la Sierra Leone au titre du FAD-X pour l’année 2007 s’élevait à 29,69 millions d’UC, répartis entre le Pilier 1 et le Pilier 2. Ces ressources ont servi à financer le Crédit de réhabilitation et de redressement économiques (10,7 millions d’UC), le Projet de renforcement des services de santé de district (17 millions d’UC) et les Études relatives à la route Mototoka-Sefadu (1,99 million d’UC). Le montant cumulé de l’AFP et de l’allocation de la FSF au titre du FAD-XI s’élevait à 71,79 millions d’UC en 2009, soit 29,03 millions d’UC d’allocation au titre du FAD-XI et un montant complémentaire de 42,76 millions d’UC au titre de l’appui supplémentaire dans le cadre de la Facilité des États fragiles (FSF). Au titre du FAD-XI, les ressources de la FSF ont servi jusqu’ici à financer le prêt supplémentaire au Projet hydroélectrique de Bumbuna (10,3 millions d’UC), le projet de construction de la route Port-Loko Lungi (26,26 millions d’UC) et l’appui budgétaire (10 millions d’UC), qui relèvent tous du Pilier I du DSP. Le solde servira à financer en partie le Projet d’alimentation en eau et d’assainissement en milieu urbain l’année prochaine. Le pays a également été

⁸ Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (2009) à publier.

classé jaune au titre du cadre de soutenabilité de la dette (CSD). Par conséquent, l'allocation du FAD se présente sous forme d'une combinaison de prêts et de dons, sur une base de 50-50.

3.5 Problèmes liés à la gestion du portefeuille

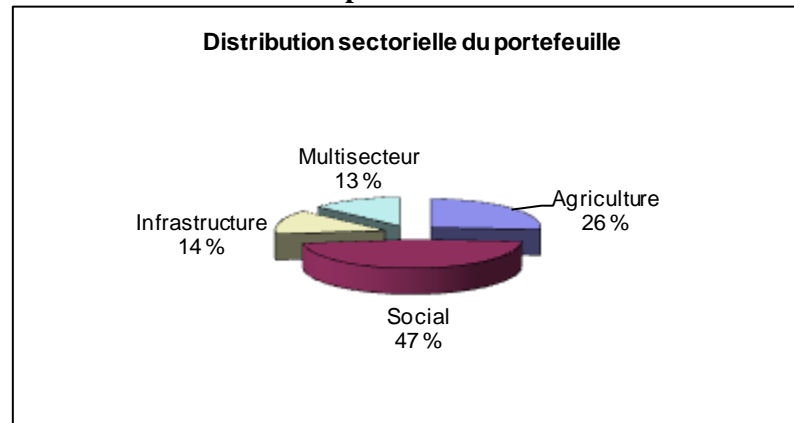
3.5.1 Le démarrage des opérations de prêt du Groupe de la Banque en Sierra Leone remonte à 1973. Au 30 septembre 2009, il avait approuvé 46 opérations pour un montant total net des annulations de 278,4 millions d'UC. Ces opérations visaient à financer 27 projets, 3 projets d'appui institutionnel, 6 prêts à l'appui de réformes, 3 lignes de crédit et 7 études. Elles concernent notamment le secteur social (santé et éducation : 29,9 pour cent), le multisecteur (27,4 pour cent), les équipements collectifs (23,8 pour cent) et l'agriculture (18,9 pour cent). L'actuel cycle du FAD-XI et la Facilité des États fragiles (Appui supplémentaire) ont alloué un nouveau montant de 71,79 millions d'UC à la mise au point et à l'exécution de nouveaux projets de pipelines en Sierra Leone. En outre, l'appui ciblé de la Facilité des États fragiles (Pilier III) a mis à la disposition de la Sierra Leone 2 millions d'UC pour des activités de renforcement des capacités au niveau national.

3.5.2 À la fin du troisième trimestre 2009, le portefeuille comptait onze (11) projets en cours. Ceux-ci sont à différents stades d'exécution, pour un montant total approuvé de 95,78 millions d'UC. Sur ce montant, 43,568 millions d'UC avaient été décaissés. Le secteur social a reçu 45 millions d'UC, l'agriculture 24,85 millions d'UC, l'infrastructure 13,14 millions d'UC et le multisecteur 12,79 millions d'UC. Dans le secteur social, le sous-secteur de la santé représente 37,7 pour cent, l'éducation 35,5 pour cent et le soutien aux services sociaux communautaires 26,7 pour cent. Dans le secteur de l'infrastructure, le sous-secteur de l'énergie représente une part significative, soit 78,4 pour cent, et est suivi du transport avec 15,1 pour cent, puis de l'eau et de l'assainissement avec 6,5 pour cent. Le montant moyen des projets inscrits au portefeuille est de 8,58 millions d'UC. Ce montant est plutôt faible par rapport à la moyenne du Groupe de la Banque en 2007, année au cours de laquelle le montant moyen des projets du portefeuille du secteur public s'élevait à 16,9 millions d'UC, contre 15 millions d'UC l'année précédente.

3.5.3 **Revue de la performance du portefeuille :** L'exécution du portefeuille a été caractérisée par un certain nombre de facteurs, notamment la longue période qui sépare l'approbation d'un projet et le décaissement effectif du financement, en raison des procédures de traitement bureaucratique des ministères techniques, le faible niveau des capacités et aptitudes du personnel de la CEP, le manque de supervision de l'exécution et de suivi du projet par les services gouvernementaux, des retards liés au décaissement du financement de contrepartie de l'État, des retards liés à l'exécution des audits de projet et à la présentation des rapports d'activité, des retards prolongés liés à l'obtention de la « non-objection », l'insuffisance de la supervision du projet et la rotation des chefs de projet. Le faible taux de décaissement, qui s'établit à seulement 45,5 pour cent, constitue un sérieux obstacle et témoigne de la performance peu satisfaisante du portefeuille. D'une manière générale, 54 pour cent du portefeuille sont à risque (PAR)⁹, ce qui est élevé, mais constitue une amélioration par rapport aux pourcentages de 2007 et 2008, années au cours desquelles 83,3 pour cent et 75 pour cent du portefeuille, respectivement, étaient à risque. Sur ces 54 pour cent de PAR au 1^{er} octobre 2009, l'on compte 18 pour cent de projets à problème et 36 pour cent de projets potentiellement à problème, hormis les projets multinationaux.

⁹ Les PAR se mesurent au pourcentage de projets à risque par rapport au nombre total d'opérations notées.

Graphique 6
Portefeuille actif par secteur en Sierra Leone



3.6 Évolution de la coordination et de l'harmonisation de l'aide

Le Bureau de coordination de l'aide au développement (DACO) est l'unité de coordination/exécution de l'État. Il a vocation essentiellement à veiller à ce que l'intégralité de l'aide au développement dont bénéficie la Sierra Leone soit prise en compte dans le budget annuel. Cependant, le DACO a connu des problèmes organisationnels par le passé en ce qui concerne la coordination et l'exécution réussies des projets en cours. Le nouveau mécanisme administratif en vertu duquel il est rattaché au ministère des Finances et du Développement économique renforcera ses capacités et le rendra plus efficace. Au cours de la dernière réunion du GC, le gouvernement et les partenaires au développement ont convenu d'élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de la nouvelle Politique d'aide et entrepris de coorganiser à Freetown, au début de 2010, un Forum sur l'efficacité de l'aide en vue de mettre en œuvre cet important programme. La nouvelle Politique d'aide, qui a été présentée à la réunion du GC, vise à coordonner les contributions des partenaires au développement et à favoriser l'utilisation efficace de l'aide.

3.7 Suivi et évaluation de l'aide du Groupe de la Banque

Les activités de suivi de la Banque comprennent la préparation des revues à mi-parcours du DSP et des EPPP, ainsi que l'établissement des rapports d'achèvement de DSP, à l'instar de celui-ci, outre les missions de supervision de routine. Tel qu'indiqué plus haut, une RMP du DSP a été exécutée l'année dernière et a débouché sur la reformulation du Pilier I, conformément à l'orientation stratégique de la FSF au titre de laquelle toutes les ressources des nouveaux prêts ont été allouées au Pilier I. Une EPPP exécutée en 2009 a révélé des améliorations au titre de l'exécution et de la fréquence de la supervision des projets, depuis la création de SLFO en 2007. À l'heure actuelle, cette fréquence est de 1,6 par an, ce qui est plus élevé que la moyenne de 1,2 par an pour l'ensemble des opérations de la Banque et l'objectif de 1,5 par an. L'exécution des audits de projet et la présentation des rapports trimestriels se sont améliorées considérablement grâce au suivi de SLFO.

3.8 Questions liées au dialogue avec le pays

La mission chargée du rapport d'achèvement a eu des entretiens sur les priorités économiques avec le ministère des Finances, la Banque centrale, les autres ministères et les organismes publics et fait le bilan de la situation économique, ainsi que des perspectives. En outre, elle a eu des réunions fructueuses avec les partenaires internationaux au développement (PID) de la Sierra Leone, notamment

le FMI, la Banque mondiale, le DFID et l'UE, ainsi qu'avec les représentants du secteur privé. Les discussions ont porté, notamment sur l'évaluation de la situation de l'économie sierra-léonaise, l'impact de la crise économique mondiale et les défis stratégiques liés à la nécessité d'accélérer la croissance économique, tout en préservant la stabilité macroéconomique. La présence de SLFO sur le terrain devrait contribuer à améliorer le dialogue avec le gouvernement et les autres parties prenantes, compte tenu de l'expertise de ceux-ci concernant la situation qui prévaut dans le pays.

IV. PERFORMANCE DU GROUPE DE LA BANQUE ET DU PAYS

4.1 Performance du Groupe de la Banque

4.1.1 **Au niveau de la conception** : La Banque a axé, à bon droit, ses efforts d'assistance sur le soutien à la Sierra Leone, en tant qu'État fragile, pour le maintien d'une solide stabilité macroéconomique et la mise en œuvre des mesures de gouvernance tout à fait en phase avec le programme de prêt et les priorités nationales. Un dialogue avec l'ensemble des couches de la société et un mécanisme de coordination étroite avec les PID ont été mis en place en vue d'optimiser l'impact des efforts de la Banque. Cependant, les contraintes qui n'avaient pas été suffisamment prises en compte dans la conception des projets, notamment l'insuffisance des capacités, n'ont pas permis d'obtenir tous les résultats positifs escomptés de l'exécution à la fin de la période en 2009. De même, le premier pilier du DSP (Renforcement de la croissance économique grâce à l'amélioration de la gouvernance) avait une portée trop large et n'était pas suffisamment ciblé. Des efforts ont été déployés en vue de remédier à cette situation à mi-parcours en le reformulant comme suit « **promotion d'une croissance favorable aux pauvres axée essentiellement sur l'infrastructure et la gouvernance** ».

4.1.2 **Au niveau de l'exécution** : Tel qu'indiqué au paragraphe 1.3, la période 2005-09 est une période réaliste pour évaluer les réalisations en fin de période. Une revue à mi-parcours (RMP) a été exécutée pour le présent DSPAR et la Banque a maintenu des consultations régulières avec les autorités sierra-léonaises et le Bureau extérieur sur place – la création de SLFO a permis de renforcer les opérations de la Banque en Sierra Leone, notamment le dialogue avec le gouvernement.

4.2 Performance du pays

4.2.1 **Au niveau de la conception** : Le DSPAR 2005-09 a été élaboré conformément au DSRP complet de la Sierra Leone. Des consultations ont été organisées avec les ministres, les parlementaires et les populations qu'ils représentent, la société civile, le secteur privé, les autorités locales, ainsi qu'en étroite collaboration avec les PID. Il est compréhensible, par conséquent, que le DSPAR reflète fondamentalement les priorités du Gouvernement sierra-léonais et appuie son programme de développement spécifique. Ainsi, la Sierra Leone a contribué, dans une large mesure, à la formulation de la stratégie de la Banque pour le présent DSP. L'Annexe I est une Matrice de suivi du cadre de résultats qui résume les principales réalisations, les indicateurs intermédiaires, les jalons et les objectifs atteints à l'achèvement. L'Annexe II présente les principaux indicateurs économiques et financiers du pays, l'Annexe III, les projets en cours, l'Annexe IV, la performance et la gestion du portefeuille du Groupe de la Banque, tandis que l'Annexe V fait le bilan des progrès accomplis par le pays en vue de la réalisation des OMD.

4.2.2 **Au niveau de l'exécution** : Le Gouvernement sierra-léonais s'est employé à mettre en œuvre les recommandations au titre du Pilier I, à savoir, maintenir un taux de croissance du PIB réel élevé de 6 à 9 pour cent jusqu'à fin 2009, l'économie s'étant développée au rythme de 6,3 pour cent en moyenne

entre 2005 et 2009. De même, l'incidence de la pauvreté a été réduite, passant de 67,6 pour cent en 2003 à 61,6 pour cent en 2007, ce qui est légèrement en deçà de l'objectif du DSP qui consiste à ramener le ratio de la pauvreté par habitant à 57 %, d'ici à 2009. En ce qui concerne le deuxième pilier, relatif à la promotion du développement humain, des progrès ont été accomplis en termes d'amélioration des services de soins de santé de base et de l'éducation de base, grâce à la politique de décentralisation et de délégation de pouvoirs aux conseils locaux mise en route en 2004.

V. LEÇONS APPRISSES

Conformément à la RMP achevée en 2008, les objectifs fixés par le Groupe de la Banque pour la fourniture des services, au titre du DSPAR 2005-09, ont été atteints dans une certaine mesure. Cependant, il y a lieu de tirer d'importantes leçons pour la prochaine stratégie d'aide de la Banque à la Sierra Leone.

5.1 Leçons pour la Banque

- i) La Sierra Leone est un État fragile qui fait face à des contraintes institutionnelles. Étant donné que les retards liés à l'exécution au titre du DSPAR 2005-09 sont dus essentiellement à ces faiblesses institutionnelles, il est nécessaire que la Banque prenne en compte ces faiblesses dans la préparation et l'exécution des stratégies futures. Une leçon importante que l'on peut tirer concerne la nécessité de mettre au point des stratégies reposant sur des piliers ciblés et prenant en compte tant les contraintes institutionnelles que les capacités nécessaires pour obtenir de meilleurs résultats et aider le pays à sortir de sa situation de fragilité.
- ii) Il convient d'améliorer considérablement la conception des projets, en y intégrant des cadres logiques régis par des indicateurs mesurables. Les liens entre les objectifs de développement et les repères doivent être quantifiés sous forme de normes précises et/ou de ratios. Ceci permettra de surmonter les difficultés liées à l'exécution des projets qui sont imputables à la mauvaise qualité à l'entrée. Par ailleurs, SLFO doit continuer d'accélérer le suivi de l'exécution des projets.
- iii) Une autre leçon concerne l'impact important en termes de développement d'une enveloppe de ressources conséquentes, suite à l'augmentation de l'allocation au titre de la FSF.

5.2 Leçons pour le gouvernement

- i) Il est nécessaire que le gouvernement renforce les capacités du DACO, l'unité de coordination/exécution de l'aide, pour une meilleure efficacité des interventions des bailleurs de fonds participants et du gouvernement, à l'effet d'assurer le suivi et l'évaluation des projets, ainsi que de fournir des services à la population, à présent qu'il relève du ministère des Finances.
- ii) Il est nécessaire que le gouvernement maintienne sa volonté politique et son engagement à l'égard de la bonne gouvernance en renforçant les capacités, ce qui constitue une condition préalable à la croissance économique et à la stabilité sociale. Le gouvernement

est conscient de cette situation et a élaboré une politique explicite pour l'amélioration de la notation internationale de la Sierra Leone.

- iii) Il y a lieu de renforcer les statistiques nationales de la Sierra Leone liées aux enquêtes nationales de suivi afin de permettre aux décideurs d'analyser l'impact de la mise en œuvre de la stratégie sur les niveaux de pauvreté.
- iv) Enfin, le développement du secteur privé constitue le moteur de la croissance économique. En Sierra Leone, cependant, les potentialités de ce secteur n'ont pas encore été mises à profit pleinement. Le gouvernement gagnerait à promouvoir la croissance du secteur privé et à faire de la Sierra Leone une destination pour l'investissement. Le gain de 8 places selon l'enquête *Doing Business* 2010 constitue un excellent signe à maintenir.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

6.1 Conclusion

D'une manière générale, des progrès ont été accomplis en vue d'atteindre les objectifs et repères du DSP. Néanmoins, un long chemin reste à parcourir. En particulier, il convient de maintenir tant le dialogue que l'assistance, dans le cadre de la prochaine stratégie. **Suite à la revue à mi-parcours, il a été reconnu que le Pilier I avait une portée relativement générale. Ainsi, il a été reformulé afin de mettre l'accent sur l'infrastructure et la bonne gouvernance, une orientation qui sera maintenue dans la Stratégie d'assistance commune de la BAD et de la Banque mondiale couvrant la période 2009-12.** L'accès aux ressources des guichets d'appui supplémentaire et ciblé de la Facilité des États fragiles (FSF) a permis d'améliorer la capacité de la stratégie de la Banque à répondre aux besoins du pays au cours de sa dernière année d'exécution. **La souplesse qui caractérise la FSF et la politique de dépenses éligibles, ainsi que la passation des marchés, a revêtu et continuera de revêtir une importance particulière, compte tenu des retards liés à l'exécution des projets dont le portefeuille a pâti par le passé.** À la lumière de l'analyse qui précède, les recommandations suivantes devraient être utiles à l'avenir tant pour la Banque que pour le Gouvernement sierra-léonais, dans la mesure où elles leur permettront de surmonter certaines contraintes systémiques.

6.2 Recommandations

A. *À l'intention de la Banque*

6.2.1 La Banque doit élaborer des stratégies reposant sur des piliers mieux ciblés et prenant en compte les contraintes systémiques opérationnelles dans le pays.

6.2.2 Il est nécessaire d'améliorer la conception des projets afin de mieux satisfaire les besoins de l'emprunteur et de tenir compte du contexte national ; de mettre à la disposition des clients des instruments plus souples en révisant et simplifiant le cadre stratégique, ce qui assurerait des réponses plus promptes et de meilleures réalisations en termes de développement. La souplesse inhérente à la FSF et à la politique relative aux dépenses éligibles est de nature à améliorer la conception des projets.

6.2.3 La formation et le renforcement des capacités des organes d'exécution revêtent une importance primordiale pour l'exécution des projets. Par conséquent, il est nécessaire de maintenir le

dialogue et l'assistance afin d'améliorer l'exécution des projets, la performance du portefeuille et les réalisations.

6.2.4 L'une des observations faites plus haut dans le présent Rapport d'achèvement est que les conséquences de la guerre civile dévastatrice qui a duré plus d'une décennie se reflètent dans les niveaux de pauvreté en Sierra Leone, avec une dimension géographique. Cependant, en l'absence de statistiques désagrégées et fiables, il est très difficile d'étudier l'impact réel des taux d'exécution du DSPAR 2005-09 sur les niveaux de pauvreté dans le pays. Par conséquent, dans le cadre de l'assistance future de la Banque au pays, il y a lieu de renforcer les enquêtes de suivi des améliorations et d'accroître les données statistiques en vue de faciliter l'analyse de cet impact.

B. *À l'intention du gouvernement*

6.2.5 L'engagement du Gouvernement sierra-léonais à l'égard de la bonne gouvernance est essentiel pour assurer une croissance économique durable dans le pays permettant de générer des revenus et de créer des emplois, dans un environnement sûr. Il est rassurant que le gouvernement dispose d'une politique explicite d'amélioration de la situation du pays dans toutes les notations internationales, tel que stipulé dans le Programme pour le changement.

6.2.6 Enfin, le gouvernement doit faire du renforcement et de l'amélioration de la performance du DACO – en tant que groupe de travail efficace capable d'assurer la coordination des interventions des bailleurs de fonds et du gouvernement – l'une de ses principales priorités.

C. *À l'intention des Conseils d'administration*

6.2.7 Les Conseils d'administration sont invités à prendre note du présent Rapport d'achèvement relatif au DSPAR 2005-09 pour la Sierra Leone.

Matrice de suivi du cadre de résultats du DSPAR

Objectifs stratégiques à long terme	Réalizations au titre du DSPAR de la Sierra Leone en 2009				Priorités opérationnelles et performance de la Banque	
	Réalizations prévues de la Banque au titre du DSPAR grâce à son intervention	Indicateurs de suivi des réalisations au titre du DSPAR	Cible à la fin de la période du DSPAR	Résultats à la fin de la période du DSPAR	Réalizations attendues (produits) des opérations (projets et programmes)	Situation des réalisations attendues de la Banque à la fin de la période du DSPAR
<p>Pilier I : Croissance favorable aux pauvres axée essentiellement sur l'infrastructure et la gouvernance</p> <ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la sécurité alimentaire grâce à l'investissement dans les secteurs de croissance (agriculture, pêche et infrastructure) Créer des emplois par le truchement de la réhabilitation de l'infrastructure, de l'énergie, du transport et du secteur privé Améliorer la gestion des finances publiques (GFP) et des projets du secteur de l'énergie 	<p>1- Croissance du PIB réel de 6 à 9 pour cent</p> <p>1.1 Réduction progressive de la pauvreté par habitant, qui passerait de 70 pour cent de la population en 2004 à 57 pour cent, d'ici à 2009</p> <p>1.2 Accroissement de la production de riz paddy, qui passerait de 422 000 tonnes en 2002 à 543 000 tonnes, d'ici à 2009</p> <p>1.3 Élaboration d'une stratégie globale visant à revitaliser le secteur de l'élevage en assignant un rôle au secteur privé</p> <p>1.4 Amélioration de la situation des communautés rurales grâce à la formation et à la fourniture de services de vulgarisation en vue de renforcer leurs capacités</p> <p>2.1 Accroissement de la capacité de production installée</p> <p>2.2 Améliorer l'efficacité de la planification et de l'exécution de la passation de marchés, en veillant à ce que 90 pour cent des fonds publics prévus dans le plan d'acquisition soient effectivement dépensés à bon</p>	<ul style="list-style-type: none"> La croissance du PIB passe à 4 pour cent en 2009 (selon les estimations du FMI) L'incidence de la pauvreté passe de 70 % à 65 % en 2009 La sécurité alimentaire s'améliore de 20 % Le taux de croissance du PIB dans l'agriculture passe de 5,5 % à 7,5 % en 2009 Un plan stratégique est élaboré pour 3 ministères (agriculture, santé et éducation) 	<p>1.1 Taux de croissance du PIB de 6 à 9 pour cent</p> <p>2.1 Réduction progressive du ratio de pauvreté par habitant, qui passerait de 70 pour cent de la population en 2004 à 57 pour cent, d'ici à 2009</p> <p>2.2 Augmentation de la production de riz paddy, qui passerait de 422 000 tonnes en 2002 à 543 000 tonnes, d'ici à 2009</p> <p>2.4 Croissance du PIB agricole, qui passerait de 5,5 pour cent en 2003 à 7,5 pour cent en 2007 et en 2009</p> <p>3.1 D'ici à 2006, trois (3) ministères (agriculture, éducation et santé) devraient avoir élaboré leurs plans stratégiques. <i>En 2006, six MDA, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation et de la santé ont élaboré leurs plans stratégiques.</i></p>	<p>1.1 Le taux de croissance du PIB réel s'élève en moyenne à 6,8 pour cent en 2005 et en 2008, et devrait grimper à 4 pour cent.</p> <p>2.1 Le ratio de pauvreté par habitant est passé de 70 pour cent en 2004 à 61,6 pour cent, selon CWIQ 2007.</p> <p>2.2 Les données disponibles montrent que la production de riz paddy était de 637 983 tonnes en 2007.</p> <p>2.3 Dix (10) coordonnateurs de district et 50 facilitateurs communautaires sont formés et 150 FES sont créés.</p> <p>2.4 Une capacité de 15 MW est fournie à</p>	<ul style="list-style-type: none"> Exécution du Projet de réhabilitation de l'agriculture Exécution du Projet de réhabilitation de l'infrastructure Exécution du Programme de réhabilitation et de redressement économiques, et du Projet d'appui institutionnel <p><u>Principaux partenaires au développement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> BM ; FMI ; DFID ; UE ; PNUD ; FIDA. 	<p>1.1 Non réalisées</p> <p>2.1 En cours</p> <p>2.2 Amélioration</p> <p>2.3 Audits de projets</p> <p>2.4 Accroissement de la production de riz paddy, la denrée alimentaire de base, qui a été portée à 475 000 tonnes, d'ici à 2007. La production s'élevait à 637 983 tonnes en 2007.</p>

Objectifs stratégiques à long terme	Réalizations au titre du DSPAR de la Sierra Leone en 2009				Priorités opérationnelles et performance de la Banque	
	Réalizations prévues de la Banque au titre du DSPAR grâce à son intervention	Indicateurs de suivi des réalisations au titre du DSPAR	Cible à la fin de la période du DSPAR	Résultats à la fin de la période du DSPAR	Réalizations attendues (produits) des opérations (projets et programmes)	Situation des réalisations attendues de la Banque à la fin de la période du DSPAR
	<p>escient, d'ici à 2008.</p> <p>2.3 Disponibilité d'une masse plus importante de personnel d'encadrement et de professionnels qualifiés dans les principaux MDA (MoF, agriculture, éducation, santé, ressources minérales, transport, travaux publics et défense)</p>			<p>l'heure actuelle et jusqu'à 50 MW le seront, d'ici à fin 2009, suite à la mise en service du BHP.</p>		
<p>Pilier II : Développement des ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'accès à l'éducation, notamment la formation professionnelle et éliminer les disparités homme-femme en matière d'éducation Améliorer la qualité de l'éducation à tous les niveaux Améliorer la qualité de la vie grâce à 	<p>1.1 Augmentation du recours aux soins de santé primaires de 15 pour cent, d'ici à 2006, par rapport au taux de l'année de référence (2005)</p> <p>1.2 Accroissement de 20 pour cent du pourcentage d'enfants âgés de moins d'un an et de moins de deux ans entièrement vaccinés, par rapport au taux de référence (2005)</p> <p>2.1 Baisse des taux de mortalité infantile et des moins de cinq ans</p> <p>2.2 Croissance du taux de dépistage de la tuberculose de 20 pour cent par rapport au taux de référence (2005)</p>	<p>1.2 Augmentation de 20 pour cent des établissements de soins de santé primaires par rapport au taux de référence (2005)</p>	<p>1.1 Le recours aux établissements de soins de santé primaires augmente de 15 pour cent par rapport au taux (2005). <i>n. d.</i></p> <p>1.2 Le pourcentage des enfants âgés de moins d'un an et de moins de deux ans entièrement vaccinés augmente de 10 pour cent. <i>Le pourcentage des moins d'un an recevant le DCT a crû, passant de 56 % en 2004 à 96 % en 2006.</i></p> <p>1.3 Les taux de mortalité maternelle, infantile et des moins de cinq ans ont baissé. <i>Le taux de mortalité maternelle a baissé, passant de 1 800/100 000 en 2004 à 1 600/100 000 en 2005. Le taux de mortalité infantile est passé de 170/1 000 en 2004 à 115/1 000 en 2005.</i></p>	<p>1.1 Le quintile le plus pauvre de la population a recours aux soins de santé primaires et secondaires. Les 20 pour cent les plus pauvres bénéficient de 14 pour cent des dépenses de santé.</p> <p>1.2 Le pourcentage des enfants entièrement vaccinés a baissé de 54 pour cent en 2005 (MICS de 2005) pour s'établir à 30,2 pour cent en 2008 (SLDHS).</p> <p>1.3 Le taux de mortalité</p>	<p>- Exécution du Projet de réhabilitation des services de santé</p> <p><u>Principaux partenaires au développement</u></p> <p>- BM ;</p> <p>- FMI ;</p> <p>- DFID ;</p> <p>- UE ;</p> <p>- PNUD ;</p> <p>- FIDA.</p>	<p>2.5 Supervision régulière avec les partenaires donateurs</p> <p>2.6 Évaluation du projet</p> <p>2.7 Rapport d'achèvement de projet</p> <p>3.1 Audits et études de projets</p> <p>3.2 Revue à mi-parcours, rapport d'achèvement</p>

Objectifs stratégiques à long terme	Réalizations au titre du DSPAR de la Sierra Leone en 2009				Priorités opérationnelles et performance de la Banque	
	Réalizations prévues de la Banque au titre du DSPAR grâce à son intervention	Indicateurs de suivi des réalisations au titre du DSPAR	Cible à la fin de la période du DSPAR	Résultats à la fin de la période du DSPAR	Réalizations attendues (produits) des opérations (projets et programmes)	Situation des réalisations attendues de la Banque à la fin de la période du DSPAR
<p>l'acquisition de compétences et à la création d'emplois</p> <ul style="list-style-type: none"> Améliorer la santé en Sierra Leone afin de faire reculer la pauvreté Renforcer les soins de santé primaires, préventifs et curatifs Améliorer l'accès aux soins de santé primaires de qualité Réduire l'incidence des maladies transmissibles 	<p>3.1 Croissance du nombre de naissances assistées par un professionnel de santé qualifié de 30 pour cent</p> <p>3.2 Augmentation de l'accès aux services sociaux de base de 60 pour cent dans les zones de projet</p>		<p>1.4 Le taux de dépistage de la tuberculose a crû de 10 pour cent.</p> <p>2.1 Le pourcentage des naissances assistées par un professionnel de santé qualifié a crû de 10 pour cent. <i>Augmentation de 33 pour cent en 2004 à 42 pour cent en 2006.</i></p>	<p>maternelle a baissé, passant de 1 077/100 000 naissances vivantes en 2008 ; le taux de mortalité infantile a baissé, passant de 158/1000 à 89/1000 et le taux de mortalité des moins de cinq ans est passé de 286/1000 à 140/1000.</p> <p>1.4 L'accès aux services sociaux de base augmente de 30 pour cent dans les zones de projet.</p>		

Sierra Leone – Principaux indicateurs économiques et financiers				
Économie	Sierra Leone			
	2000	2007	2008	2009**
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ EU courant)	140	260
PIB (millions de \$ EU courant)	636	1 665	2 391	2 816
Croissance du PIB (% annuel)	3,8	6,4	5,4	6,3
Croissance du PIB par habitant (% annuel)	0,7	4,2	3,6	4,5
Investissement intérieur brut (% du PIB)	8,0	13,5	13,0	13,0
Inflation (% annuel)	-0,9	12,1	13,0	11,1
Excédent/déficit budgétaire (% du PIB)	-9,3	25,2	0,0	-0,7
Commerce, dette extérieure et flux financiers	2000	2007	2008	2009**
Croissance des exportations, volume (%)	18,0	-5,7	-0,5	23,7
Croissance des importations, volume (%)	24,3	-5,6	-11,3	7,8
Termes de l'échange (% d'évolution par rapport à l'année précédente)	-20,9	-0,6	-17,9	-3,2
Balance commerciale (millions de \$ EU)	-64	-100	-174	-141
Balance commerciale (% du PIB)	-10,1	-6,0	-7,3	-5,0
Compte courant (millions de \$ EU)	-56	-64	-141	-123
Compte courant (% du PIB)	-8,8	-3,8	-5,9	-4,4
Service de la dette (% des exportations)	45,9	4,4	1,2	1,6
Dette extérieure (% du PIB)	231,6	20,2	14,0	11,8
Flux totaux nets (millions de \$ EU)	185,1	362,5
Aide publique au développement nette totale (millions de \$ EU)	180,6	535,4
Flux d'investissement direct étranger (millions de \$ EU)	38,9	81,0
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et services)	2,4	5,5	3,7	...

Source : Département de la statistique de la BAD, à partir de différentes sources nationales et internationales.

Dernière mise à
jour : mars
2009

* Année la plus récente

** Prévision

Sierra Leone – Opérations en cours du Groupe de la Banque (29 juillet 2009)

N°	Secteur	Titre du projet	Prêt approuvé (UC)	Date d'approbation	Entrée en vigueur	Date limite de décaissement	Montant décaissé	Taux de décaissement (%)	Date de la dernière supervision	Notation de l'état d'avancement de l'exécution (IP)	Probabilité de réalisation de l'objectif de développement (OD)
1	AGRI	Projet de réhabilitation du secteur agricole	12 000 000,00	02/02/2005	02/08/2005	31/12/2011	1 887 139,56	15,73	11/06/2009		
2	AGRI	Projet de développement des pêches artisanales	10 000 000,00	25/10/2001	07/01/2003	31/12/2009	4 662 928,34	46,63	19/04/2009		
3	AGRI (MULTI.)	Projet de diffusion du NERICA/S. Leone	2 850 000,00	26/09/2003	05/02/2005	31/12/2010	1 110 877,27	38,98	15/03/2009	1,50	2,00
4	TRANSP	Étude relative à la route Mototoka-Sefadu et inst.	1 990 000,00	09/03/2006	19/05/2006	30/06/2009	456 127,89	22,92	11/06/2005		
5	EAU/ASSAIN.	Étude sur l'alimentation en eau et l'assainissement	850 000,00	30/06/2004	03/09/2004	30/04/2009	500 752,64	58,91	12/05/2008		
6	ÉNERGIE	Projet hydroélectrique de Bumbuna - financement supplémentaire	10 300 000,00	08/10/2008	07/04/2009	28/02/2010	3 563 414,37	34,60	Pas encore supervisé		
7	SOCIAL	Projet d'appui à l'éducation de base et non formelle (Éduc. III)	16 000 000,00	16/10/2002	25/08/2003	30/06/2010	11 115 341,62	69,47	16/03/2009	1,93	2,00
8	SOCIAL	Projet de renforcement des services de santé de district	17 000 000,00	07/09/2005	17/10/2005	31/12/2011	4 812 243,80	28,31	15/06/2009	2,23	2,33
9	SOCIAL	Projet d'appui à l'action sociale (SASP)	12 000 000,00	11/06/2003	08/03/2004	31/12/2009	6 465 263,55	53,88	18/05/2009		
10	MULTI-SECT	Projet d'appui institutionnel pour la gestion des finances publiques et Projet du secteur de l'énergie	2 790 000,00	20/10/2004	19/07/2006	31/12/2011	1 916 592,03	68,70	19/01/2009	1,92	2,00
11.	MULTI-SECT	Programme de réforme de la gestion de l'économie I	10 000 000,00	16/05/2009	02/07/2009	31/12/2011	5 500 000,00	55,00	Pas encore supervisé		
TOTAL : 11 PROJETS EN COURS			95 780 000,00				41 990 681,07	43,84			

Note : Codes pour les notations de l'IP et de l'OD

Code	3	=	Très satisfaisant
	2	=	Satisfaisant : connaît des problèmes occasionnels, appelle le suivi de la Banque.
	1	=	Insatisfaisant : connaît des problèmes ; appelle un suivi étroit de la Banque ; mais ne nécessite aucune mesure immédiate.
	0	=	Très insatisfaisant : connaît de graves problèmes ; nécessite des mesures de la part de la Banque.

**PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA PERFORMANCE
ET DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE DU GROUPE DE LA BANQUE**

Indicateurs	Référence	Situation de la première année	Fin de période (2009)
Évaluation du portefeuille			
Nombre de projets en cours d'exécution	11	12	10
Durée d'exécution moyenne (années)	5,6	4,8	5,2
Pourcentage de projets à problèmes	36,4 %	42,9 %	43 %
Pourcentage de projets à risques	45,5 %	42,9 %	43 %
Engagements à risques	0,40	0,60	0,50
Taux de décaissement	34,56	38,06	43,84 %
Gestion du portefeuille			
EPPP pendant l'année (oui/non)	Non	Non	Non
Nombre moyen de supervisions	n. d.	n. d.	n. d.
Montant moyen des opérations	8,7 m UC	7,5 m UC	8,5 m UC

Sierra Leone

Progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif/but des OMD	Indicateur	Année/Valeur				
		1990	1995	2000	2008	2009
Objectif 1 – Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim						
But 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, le pourcentage de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour	• Pourcentage des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour				62,9 (2004)	
But 2 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, le nombre de personnes souffrant de la faim	• Enfants âgés de moins de 5 ans souffrant d'insuffisance pondérale (%)	28,70		27,20	30,00 (2005)	
	• Pourcentage des personnes malnutries dans la population totale (%)	46 (1990-92)			59,0 (2007)	
Objectif 2 – Assurer l'éducation primaire universelle						
But 3 : Veiller à ce que d'ici à 2015 tous les garçons et filles soient en mesure d'achever le cycle complet de l'enseignement primaire	• Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire (%)			65,21		
	• Taux d'achèvement du cycle primaire				81,00 (2007)	
Objectif 3 – Promouvoir l'égalité homme-femme et habiliter les femmes						
But 4 : Éliminer les disparités homme-femme dans l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, de préférence d'ici à 2005 et dans tous les niveaux d'éducation au plus tard en 2015	• Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire (%)	68,96	68,84	69,89	89,98	
	• Pourcentage de sièges occupés par des femmes à l'Assemblée nationale (%)				14,50 (2005)	
Objectif 4 – Réduire la mortalité juvénile						
But 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des moins de cinq ans	• Taux de mortalité des moins de cinq ans (pour 1000 naissances vivantes)	327,52 (1992)	314,61	296,35	275,60	
	• Taux de mortalité infantile (pour 1000 survivants à l'âge d'un an)	183,38	177,62	167,83	159,23	
	• Vaccination contre la rougeole (% des enfants âgés de moins de 12 mois)	75,00	43,00	43,00	82,00 (2007)	
Objectif 5 – Améliorer la santé maternelle						
But 6 : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	• Taux de mortalité maternelle (pour 100 000 naissances vivantes)	1 800		2 000	2 100 (2005)	
	• Naissances assistées par un professionnel de la santé qualifié (% du total)	25,00 (1998)	25,00 (1996)	41,70	43,20 (2005)	
Objectif 6 – Lutter contre le VIH/Sida, le paludisme et les autres maladies						
But 7 : Endiguer, d'ici à 2015, et commencer à renverser la tendance à la propagation du VIH/Sida	• Prévalence du VIH parmi les adultes (15-49 ans) (%)	3,17 (1997)		7,00 (2001)	1,70 (2007)	
But 8 : Endiguer, d'ici à 2015, et commencer à renverser l'incidence de la tuberculose et des autres maladies	• Décès liés à la tuberculose dépistée à partir du crachat (nombre)	214 000			517 000 (2006)	
Objectif 7 – Assurer la viabilité écologique						
But 9 : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et renverser la tendance à la perte des ressources environnementales	• Terres arables (%)	6,79	6,77	6,84	8,38 (2005)	
But 10 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de personnes n'ayant pas un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement	• Pourcentage des personnes ayant accès à une source d'eau améliorée (%)	34,00 (1994)	57,00	57,00	53,00 (2006)	
	• Pourcentage des personnes ayant accès à des services d'assainissement améliorés	11,00 (1994)	12,00	12,00	11,00 (2006)	

Source : Base de données du Département de la statistique de la BAD, Rapport pays.